

Fédération Nationale des Syndicats de Transports CGT

Montreuil, le 6 mars 2014 N/réf : JLD/MM N° 14 - B 38

Aux Syndicats du Transport Routier Marchandise et de Convoyeurs de Fonds et de Valeurs

Chères et Chers Camarades,

Le Congé de Fin d'Activité est en péril.

La situation se complique de jour en jour, le compte-rendu de la paritaire du 24 février 2014 n'était déjà pas très optimiste, puisque la signature des textes qui devait être effective n'a pas eu lieu. Le Directeur Financier du Fongecfa n'a pas eu d'autre solution que de présenter la situation financière actuelle au commissaire aux comptes.

De ce fait, il a déclenché la phase 1 de la procédure d'alerte, un courrier sera donc adressé à la Présidence Paritaire fin de semaine (le7 mars), comportant l'état des lieux et des demandes d'explications sur les solutions envisagées.

10 jours après l'envoi du courrier, soit le 17 mars, la phase 2 s'enclenchera par un courrier de convocation du Conseil d'Administration, avec copie au Président de Tribunal de Grande Instance, qui sera envoyé le 25 mars pour une tenue du Conseil d'administration le 10 avril.

Puis arrivera la phase 3, Assemblée Générale le 25 avril, avec remise du rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Comme vous pouvez le voir, le délai est court, si aucune solution n'est apportée.

Evidemment, nous vous communiquerons toutes les informations complémentaires reçues à la Fédération.

Fraternellement.

Jean-Louis DELAUNAY Responsable TRM